

Le label officiel vient d'être délivré à Bruxelles Formation et Actiris

**Une Cité des métiers à Bruxelles pour fédérer
tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'enseignement !**

Contexte

Une dualité socio-économique propre à Bruxelles

Avec un taux de chômage de 18,4% en mai dernier, Bruxelles reste une région particulièrement touchée par le chômage. Mais elle est aussi confrontée à un réel paradoxe : les Bruxellois ne profitent pas assez de la richesse produite par leur Région. Un PIB parmi les plus élevés d'Europe n'y change rien et les inégalités sociales sont persistantes voire croissantes.

De plus, Bruxelles est confrontée à un haut taux de chômage des jeunes, 25% en mai 2015. Près de la moitié des jeunes chercheurs d'emploi n'ont pas leur diplôme du secondaire alors qu'à Bruxelles, plus d'un emploi sur deux exige, au minimum, un diplôme de l'enseignement supérieur.

Une dualité s'est ainsi installée en Région bruxelloise avec, d'une part, une proportion importante de personnes infra-scolarisées et, d'autre part, une demande en main d'œuvre à la qualification élevée qui doit être comblée.

A Bruxelles, plus qu'ailleurs, la question de l'orientation professionnelle reste capitale.

Une orientation capitale

S'orienter, ce n'est pas si simple que cela. Une étude du parcours des jeunes de moins de 25 ans sortis d'une formation professionnelle, réalisée par la Sonocom, montre que, au cours de l'année 2012, 73,1% des jeunes n'ont pas eu recours à une aide d'orientation durant leurs études. 71,9% n'ont pas bénéficié, à la sortie de leur parcours scolaire, d'un accompagnement individualisé. Par ailleurs, 57,8% des jeunes de plus de 18 ans déclarent ne pas avoir d'idée des études ou du métier qu'ils souhaitent faire.

Dans un contexte socio-économique compliqué, en mutation constante, où les qualifications exigées sur le marché de l'emploi sont élevées, la capacité d'une personne à se (ré)orienter tout au long de la vie est donc devenue un enjeu fondamental. Elle nécessite d'acquérir et de développer la compétence à chercher de l'information sur le marché du travail, de la formation et de l'enseignement.

Une complexité institutionnelle

A côté de cela, la complexité institutionnelle vient renforcer la lourdeur administrative des démarches à entreprendre pour trouver un emploi.

Bruxelles est souvent décriée pour sa trop grande complexité institutionnelle et les récentes évolutions liées aux transferts de compétence de la 6^e réforme de l'état ne vont pas simplifier ses institutions, au contraire.

Au regard des compétences économie, emploi, formation professionnelle et enseignement, pas moins de 4 Ministres différents sont compétents sur le territoire de Bruxelles. Or, si on veut être efficace et endiguer le chômage à Bruxelles, nos institutions doivent être lisibles et compréhensibles pour le plus grand nombre. Il y va de notre capacité à rencontrer les défis de Bruxelles : boom démographique, dualisation sociale, droit à la qualification, qualité de la vie.

Ce salmigondis institutionnel doit devenir transparent pour les Bruxellois.

Une priorité politique

Forts de ces constats, plusieurs gouvernements actifs sur le territoire bruxellois ont fait de la mise en place d'une Cité des métiers, une priorité.

Au niveau régional, la Déclaration de politique générale, dans la cadre de sa Stratégie 2025 a arrêté un chantier intitulé : « Créer un espace partagé entre les acteurs de la formation, de l'emploi, de l'enseignement pour offrir des conseils plus personnalisés » et « Développer un Guichet unique d'information de la future Cité des métiers ».

Les Accords de la Commission Communautaire Francophone soulignent que le Collège soutiendra « le développement d'un guichet unique chargé de fournir une information et une orientation sur les métiers, études et formations. Ce guichet aura une réelle valeur ajoutée en termes de choix et de gestion de la « vie au travail » pour les chercheurs d'emploi, et plus généralement pour les citoyens bruxellois. Ce lieu permettra la mise en réseau des professionnels (de l'emploi, de la formation, de l'enseignement, de la jeunesse), le partage d'outils et la diversité des approches, en faisant appel aux ressources existantes. A terme, ce guichet pourrait évoluer vers le modèle de « Cité des métiers ».

Le Bestuurakkoord de la Vlaamse Gemeenschapcommissie indique que dans la cadre d'une politique croisée Enseignement, Formation, Emploi, la VGC portera la réalisation d'une future « Cité des métiers » afin que les jeunes puissent trouver des informations sur les métiers et les possibilités d'avenir. Ici aussi, ils collaboreront avec Actiris et la COCOF.

Une Cité des métiers, c'est quoi ?

Le Concept « Cité des métiers » est né en 1993, au sein de la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris.

Une Cité des métiers est un lieu réunissant différents acteurs. Elle associe des partenaires de l'orientation, de la formation, de l'enseignement, de l'emploi... qui tous partagent un même constat, un diagnostic commun. Le décloisonnement et la collaboration entre personnes venant d'organismes différents est donc la règle.

Elle est accessible à toute personne en recherche d'informations et de conseils pour la construction de son avenir professionnel, respectant des principes de libre accès, d'anonymat et de gratuité.

De l'élève d'école primaire aux personnes en recherche de reconversion, en passant par le jeune diplômé, l'objectif est toujours le même : permettre une meilleure orientation professionnelle.

Elle a pour mission d'aiguiller les usagers vers tous les moyens d'élaboration et de réalisation d'objectifs professionnels et de les accompagner dans leurs choix en offrant dans un lieu unique :

- Des entretiens avec des professionnels des institutions compétentes dans les domaines de l'orientation et de la vie professionnelle,
- Une documentation en libre-service sur l'emploi, les métiers et les formations,
- Des centres ressources informatiques et espaces multimédias,
- Des journées d'information, des colloques et des rencontres organisés par l'ensemble des partenaires, ou coproduits avec des partenaires extérieurs.

Un réseau international

Aujourd'hui, c'est un véritable réseau international qui s'est déployé. Et les Cités des métiers proposent leurs services dans pas moins de 11 pays différents : en Belgique, au Togo, en Argentine, au Chili, en Espagne, en Italie, au Portugal, en République de Maurice, en Suisse, en Allemagne et en France.

Elles sont reconnaissables à leur logo commun composé de deux carrés rouges : le carré supérieur porte le nom Cité des métiers dans la langue du pays et le carré inférieur celui de la zone géographique concernée.

Le Réseau « Cité des métiers » est là pour appuyer le travail quotidien de toutes celles et ceux qui y travaillent. Au sein du réseau international des Cités des métiers, les pratiques sont comparées, évaluées, interrogées ; les ressources documentaires et les méthodologies sont mutualisées.

Une Cité des Métiers pour Bruxelles

Le dossier de labellisation de la Cité des métiers de Bruxelles a été accepté, à Paris, le 20 mai 2015. Bruxelles aura donc sa Cité des métiers puisque les autorités bruxelloises viennent d'obtenir le label officiel.

Actiris et Bruxelles Formation, qui portent conjointement le projet entourés du VDAB Brussel, ont franchi un pas décisif en obtenant ce label, qui permet à Bruxelles d'intégrer le réseau international de Cité des métiers.

La mise en place d'une Cité des métiers à Bruxelles permettra de lutter efficacement et le plus tôt possible contre le chômage. D'abord, parce qu'elle offrira à tous, peu importe leur âge, leur statut, leur origine... un lieu unique d'informations et de conseils. Ensuite, parce qu'elle amènera tous les partenaires à travailler ensemble : entreprises, enseignement, aide à la jeunesse, formation et emploi.

Un atout de taille

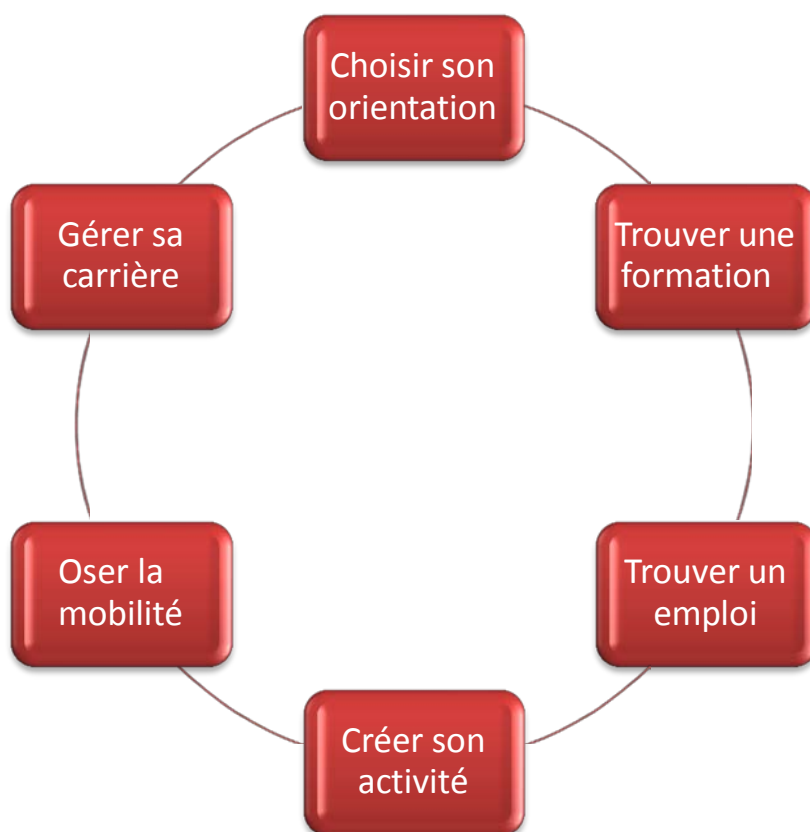
Au lieu d'une approche fondée sur les institutions, l'objectif de la Cité des métiers est bien de se focaliser sur les besoins de la personne. Toute appartenance institutionnelle sera donc gommée. Et c'est son avantage premier : des compétences différentes au même endroit, au bénéfice des utilisateurs. Le conseiller de la Cité des métiers reçoit sans étiquette institutionnelle visible.

Les compétences entre les acteurs sont donc décloisonnées, les synergies renforcées et le rapprochement favorisé ; dans l'unique but d'offrir aux usagers une porte d'entrée unique dans Bruxelles. La Cité des métiers sera donc un espace de prédilection pour dynamiser les échanges entre partenaires. Elle se veut être une réponse concrète pour tous les Bruxellois qui se retrouvent face à un puzzle de démarches sans savoir par où commencer.

La Cité des métiers de Bruxelles mettra un accent particulier sur les fonctions dites critiques sur le marché de l'emploi bruxellois, les jeunes de moins de 25 ans et l'apprentissage des langues, le néerlandais mais aussi le français langue étrangère.

Six thématiques pour la Cité des métiers de Bruxelles

La Cité des métiers apportera une réponse concrète au problème de l'emploi des Bruxellois. Elle leur proposera une porte d'entrée unique pour choisir ou redéfinir leur orientation professionnelle, gérer leur carrière, trouver une formation ou un emploi, reprendre des études, travailler à l'étranger ou encore devenir leur propre patron.



La Cité des métiers de Bruxelles s'articulera donc autour de 6 axes correspondant aux principaux enjeux bruxellois.

1. On ne cesse de le répéter, assurer une orientation de qualité reste un facteur de réussite professionnelle. C'est pourquoi, ce pôle s'attachera à présenter les métiers d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain.
2. Suivre une formation et acquérir de nouvelles compétences permettent d'augmenter considérablement ses chances de trouver un emploi. Au sein de la Cité des métiers, les utilisateurs pourront trouver toutes les informations pertinentes sur l'entrée en formation.
3. La recherche d'un emploi peut s'avérer être un parcours du combattant. La Cité des métiers de Bruxelles proposera des informations sur le marché de l'emploi mais aussi de se former aux techniques de recherche d'emploi.
4. Une place importante sera accordée à l'entrepreneuriat. Bruxelles connaît une dynamique entrepreneuriale importante mais qui peut bénéficier à un plus grand nombre
5. Les travailleurs d'aujourd'hui ne connaîtront certainement pas la même carrière que leurs parents ou grands-parents. Une entreprise ne peut plus garantir un travail pour toute la vie. C'est pourquoi, la Cité des métiers consacra un de ses pôles à la gestion de sa carrière tout au long de sa vie professionnelle.
6. Bruxelles est une Ville-Région. Il faut donc sensibiliser les Bruxellois à aller trouver un emploi ou un stage en-dehors de nos frontières.

Objectif tout public

La Cité des métiers de Bruxelles sera accessible gratuitement et s'adressera à tout public désireux d'obtenir des réponses sur son avenir professionnel.

- Les jeunes en milieu scolaire ou en décrochage pourront s'initier à la recherche documentaire, participer à des activités, s'informer sur les métiers...
- Les étudiants pourront anticiper leur entrée sur le marché du travail en s'informant sur les possibilités d'emploi dans leurs filières d'études et mûrer leur projet d'avenir.
- Les adultes en cours de carrière, avec ou sans emploi, pourront faire des recherches documentaires, être conseillés dans leurs choix de réorientation, de formation, de techniques de recherche d'emploi, de gestion de carrière...
- Et enfin les publics ayant des besoins spécifiques (personne handicapée, ancien détenu, personne sans-papier...) y trouveront des pistes d'action pour entamer ou reconstruire leur parcours professionnel.

Actuellement, Actiris, Bruxelles Formation, aidés par le VDAB Brussel, définissent le mode de fonctionnement de la future Cité des métiers, la liste des partenaires impliqués ainsi que les activités qui y seront développées.

Les premières actions concrètes de la Cité des métiers de Bruxelles verront le jour au second semestre 2016. Elle occupera 1200m² au pied de la Tour Astro, qui rassemblera les services d'Actiris et du VDAB Brussel ainsi que certains services de Bruxelles Formation.

